

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Survivre et prospérer dans l'après Covid-19 : l'IFAC dévoile des contrôles de continuité pour les PME

La plupart des entreprises dans le monde sont de petite taille et leur importance au sein de l'économie mondiale est indéniable. Les petites entreprises ont été très affectées par la pandémie de Covid-19 : les mesures de confinement ont sévèrement impacté les trésoreries et interrompu les chaînes d'approvisionnement. Les recherches montrent que les conseils fournis aux petites entreprises par les professionnels comptables, et notamment les cabinets de petite et moyenne taille, sont associés à un meilleur taux de survie, de meilleures procédures décisionnelles et à une performance financière supérieure. Une gestion financière médiocre est la plupart du temps à l'origine des défaillances d'entreprises. L'IFAC publie sur sa page Internet dédiée à la pandémie de Covid-19, une liste des contrôles couvrant les tâches clés de gestion financière et de gestion stratégique, des outils pour aider les entreprises à identifier proactivement les informations essentielles. De nombreuses entreprises sont à la recherche de ce qui constituera la «prochaine norme» et d'une nouvelle approche de la résilience. D'ores et déjà, la pandémie a accéléré le passage au numérique et transformé les petites entreprises qui doivent réagir à des changements de comportement radicaux de leurs clients. L'aptitude d'une petite entreprise à survivre à l'environnement actuel et à prospérer à l'avenir sera très largement confortée par l'assistance qu'elle aura reçue de son professionnel comptable.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IFAC- Communiqué de presse – 11 mai 2020

Conseil international des normes de déontologie (IESBA)

L'IESBA publie des Questions/réponses sur des considérations déontologiques liées au Covid-19

L'IESBA a mis en ligne un ensemble de Questions et Réponses, sous le titre «COVID-19: Ethics and Independence Considerations», qui souligne les aspects du Code international de déontologie de la profession comptable (incluant les normes internationales sur l'indépendance) pertinents pour affronter les défis pour la déontologie et l'indépendance soulevés par la pandémie de Covid-19.

Le document, composé de deux parties, couvre en premier lieu les thèmes pertinents pour l'ensemble des professionnels comptables et, en deuxième lieu, les thèmes pertinents pour les auditeurs et les autres professionnels comptables exerçant à titre indépendant.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IESBA - Communiqué de presse – 8 mai 2020

Comité Professionnels comptables en entreprise (PAIB)

Un nouveau rapport pointe les priorités des professionnels salariés et du secteur public

Les professionnels comptables en entreprise et dans le secteur public ont un rôle majeur à jouer dans la conduite de leur organisation, tant dans le cadre de la crise actuelle que pour les défis futurs. L'IFAC

et ses membres se focalisent sur l'assistance qu'ils peuvent apporter à la profession en ces temps incertains et dans le contexte d'opportunités nouvelles et de défis nouveaux. Le Comité PAIB publie un nouveau rapport sur ce thème, intitulé «Supporting Accountants in Business & Public Sector Through Uncertain Times». Le rapport reprend les points essentiels d'une réunion virtuelle de deux journées du Comité PAIB, qui s'est focalisée sur les thèmes clefs pertinents pour les professionnels comptables en entreprise, et notamment :

- la création de valeur et la réflexion intégrée (integrated thinking) ;
- les dernières tendances du recrutement, l'évolution du rôle des professionnels comptables et les implications sur l'apprentissage et la formation ;
- les points clés de données relatives au PAIB ;
- les domaines d'innovation dans la finance et la comptabilité du secteur public ;
- les recommandations sur l'extension des conditions pour être membres d'un organisme professionnels de comptabilité (OPC).

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

PAIB – Communiqué de presse - 7 mai 2020

Se préparer à l'après-Covid : des organismes professionnels d'Europe font part de leur expérience

Le 9 avril 2020, des représentants des organismes professionnels d'Albanie, de Croatie, de Bosnie et Herzégovine, du Kosovo, du Monténégro, de Macédoine du Nord et de Roumanie ont participé à une réunion virtuelle, organisée logistiquement par l'IFAC, afin d'échanger leurs réflexions, et de partager leurs expériences en termes de réponses à la pandémie de Covid-19. Des membres du Comité de Développement des PAO participaient également à cette réunion à titre d'observateurs et de contributeurs. La conversation s'est focalisée sur trois domaines : fonctionnement, prestation des missions et engagement auprès des régulateurs. Les participants ont partagé leurs approches respectives, rendu compte des défis qu'ils rencontraient et illustré comment ils parvenaient ou tentaient de les surmonter.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

PAIB – Communiqué de presse -17 avril 2020

FEDERATION PANAFRICAINNE DES EXPERTS-COMPTABLES (PAFA)

La PAFA et l'IFAC signent un protocole de partenariat

L'IFAC restructure ses relations avec ses différentes parties prenantes. Une nouvelle relation, basée sur la qualité de partenaires d'un réseau, a ainsi été élaborée. La PAFA, qui jusqu'à présent relevait de la catégorie : Organisation régionale (OR), est désormais un Partenaire de réseau (Network Partner). L'IFAC et la PAFA ont formalisé cette nouvelle relation le 28 février 2020 en signant un protocole d'accord, suivant lequel les parties s'engagent à coordonner les activités en matière de politique régionale, à collaborer en vue de promouvoir les intérêts stratégiques et de tirer parti des opportunités de développer la profession en Afrique. Parmi les tâches ciblées figurent : la contribution aux consultations sur les sujets liés à la gouvernance, à la stratégie et aux membres ; la réponse aux exposés-sondages et autres consultations ; la prise en compte des prises de positions, publications et communications des Boards respectifs ; la formation des membres des organismes professionnels comptables (OPC) ; la participation des membres aux procédures de nomination annuelle des conseils de normalisation SSB ; les apports, l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales. Les parties identifieront périodiquement des actions et projets spécifiques, en vue de développer les initiatives qui seront formalisées dans le cadre de leur protocole d'accord.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

PAFA Newsletter – Avril 2020

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE (ACE)

A quoi ressemble un rapport non financier de qualité ?

La transparence est un atout majeur du passage à une économie durable. Les professionnels comptables sont en mesure d'aider les entreprises à améliorer la façon dont elles reportent leur information, notamment l'information non-financière qui couvre le développement durable et la responsabilité sociale de l'entreprise. Les parties prenantes ont besoin de rapports pertinents, fiables et comparables sur lesquels se fonder pour prendre des décisions durables.

Les membres d'ACE ont été les promoteurs actifs de rapports de qualité élevée sur l'information non-financière. Certains organisent chaque année des prix qui récompensent des entreprises se distinguant par des rapports de développement durable de qualité élevée.

ACE donne connaissance des principaux trophées 2018-2019, remis à de telles entreprises et fait notamment état des Trophées RSE, portés par la profession comptable française depuis 19 ans, qui mettent à l'honneur les entités ayant une démarche sociétale et environnementale équilibrée, transparente et fiable, qu'elle soit faite sur une base légale ou volontaire.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE – Communiqué de presse – 13 mai 2020

ACE vent debout dans la lutte contre le blanchiment

ACE est favorable à une action accrue contre le blanchiment de capitaux, à la fois intelligente et collaborative. Dans cette perspective, ACE valide le Plan d'action anti-blanchiment de la Commission européenne, publié le 7 mai 2020, à titre de première étape sur la voie des propositions législatives attendues début 2021 et confirme son intention de contribuer au suivi de la consultation publique.

Suite à la pandémie actuelle, on observe une augmentation des tromperies exploitant les peurs des individus. Par ailleurs, le télétravail complique la tâche des institutions financières pour faire les recoupements nécessaires et contrôler les identifiants des protagonistes. Les professionnels comptables jouent un rôle déterminant en vue de mettre le système financier à l'abri du blanchiment de capitaux : ils veillent à l'intégrité de la gestion de l'entreprise (customer due diligence), ils rendent compte le cas échéant d'activités suspectes ou de contraventions à la législation ou à la réglementation.

La réussite de la lutte contre la criminalité financière dépend de toutes les parties impliquées, et notamment des chefs d'entreprise, des professionnels comptables, des régulateurs, des normalisateurs et de l'ensemble du secteur financier. ACE exhorte à un effort conjoint en vue de contribuer à des résultats concrets pour ce nouveau Plan de lutte contre le blanchiment. Il invite à participer au webinaire qui doit se tenir le 10 juin 2020, de 13 h 14 h 30, en collaboration avec le Groupe de Contact européen et Transparency International.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE – Communiqué de presse – 8 mai 2020

Accountancy Europe publie un Audit Policy Update

AcE met en ligne son Audit Policy Update de mai 2020 qui évoque notamment :

- la publication d'ACE sur l'impact du Covid-19 sur l'audit pour les clôtures 2019 et au-delà ;
- la publication par l'IAASB de son programme de travail et stratégie pour les années à venir ;

- la publication d'ACE d'une mise à jour de sa précédente fiche d'information datant de 2016 et présentant un tableau des seuils actuels d'exemption de l'audit en Europe et comment certains pays ont récemment été conduits à les modifier ;
- la situation de la réforme de l'audit au Royaume-Uni suite au coup d'arrêt occasionné par la pandémie sur les marchés financiers (voir infra, Rubrique l'actualité par pays) ;
- la nomination par le gouvernement néerlandais de deux personnes chargées de la mise en œuvre des recommandations préconisées par la Commission, pour le secteur de la comptabilité et de l'audit (voir infra, Rubrique l'actualité par pays) ;
- la publication en anglais des nouvelles recommandations portugaises sur les indicateurs de qualité de l'audit (voir infra, Rubrique l'actualité par pays).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE – Communiqué de presse – 7 mai 2020

ACE répond à la consultation sur le projet de modification d'IFRS 16

ACE met en ligne ses commentaires en réponse, d'une part, à l'exposé-sondage 2020/2 de l'IASB, «Covid-19-Related Rent Concessions (Proposed amendment to IFRS 16)», qui propose de modifier la norme IFRS 16 de façon que les loueurs puissent évaluer si les allègements au titre des loyers accordés en raison de la pandémie de COVID-19 correspondent à une modification du contrat de location, et d'autre part, au projet de lettre de commentaires de l'EFRAG sur ce sujet.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE – Communiqué de presse – 7 mai 2020

AUTORITE BANCAIRE EUROPEENNE (ABE)

Un plan d'action en dix points pour amplifier le cadre réglementaire futur

L'ABE publie les résultats de son enquête sur les systèmes d'arbitrage de dividendes, axée sur les actions des autorités prudentielles et de lutte contre le blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement des autorités de contrôle du terrorisme (CFT) dans le cadre de ces régimes. L'enquête indique que les autorités nationales ne partagent pas la même compréhension des systèmes d'arbitrage de dividendes, suite à des divergences dans les législations fiscales des Etats membres. Elle conclut que le fait de faciliter ou de manipuler les produits de la criminalité fiscale sape l'intégrité du système financier de l'Union européenne et elle précise ses attentes vis-à-vis des établissements de crédit et des autorités nationales. L'ABE présente un plan d'action en 10 points pour 2020/21, destiné à renforcer le futur cadre d'exigences prudentielles et anti-blanchiment régissant ces systèmes.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ABE - Communiqué de presse - 12 mai 2020

L'ABE d'accord avec le plan de Bruxelles sur la lutte contre le blanchiment

L'ABE salue le Plan d'action de la Commission européenne sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et approuve les six piliers qui le fondent. Elle se déclare prête à lui apporter son entier soutien. Cette volonté s'inscrit dans le cadre des nouvelles prérogatives que l'ABE s'est vu confier en vue de diriger, coordonner et assurer le suivi de la lutte du secteur financier de l'Union européenne contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ABE – Communiqué de presse – 7 mai 2020

COMMISSION EUROPEENNE

La Commission intensifie son action contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le 7 mai 2020, la Commission européenne a publié un plan d'action en vue d'une politique communautaire plus globale concernant la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Ce plan d'action s'appuie sur six piliers :

- la mise en œuvre effective des règles existantes ;
- un corpus unique de règles pour l'Union européenne ;
- une supervision au niveau de l'Union européenne ;
- un mécanisme de coordination et de soutien au service des cellules de renseignement financier des États membres ;
- un meilleur échange d'informations au niveau de l'Union européenne pour permettre l'application des dispositions de droit pénal ;
- une Union européenne plus forte dans le monde.

La Commission européenne a l'intention de mettre ces actions en œuvre d'ici début 2021. Pour ce faire et afin de recueillir le point de vue des citoyens et des parties prenantes concernant ces mesures, elle a lancé une consultation publique parallèlement à l'adoption de ce plan d'action. Les réactions sont attendues jusqu'au 29 juillet 2020.

Par ailleurs, la Commission inaugure une nouvelle méthode permettant d'identifier de façon plus claire et plus transparente, les pays tiers à haut risque dont le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme présente des carences stratégiques faisant peser une menace significative sur le système financier de l'Union européenne.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

Commission européenne - Communiqué de presse - 7 mai 2020

EUROPEAN SUPERVISORY AUTHORITIES (ESA)

Les ESA consultent sur un projet conjoint de normes de présentation des informations ESG

Les trois autorités de réglementation en charge de la surveillance financière en Europe, ESA : l'Autorité européenne des marchés et valeurs mobilières (ESMA), l'Autorité européenne bancaire (EBA), et l'Autorité européenne des assurances et des retraites professionnelles (EIOPA), ont mis en consultation jusqu'au 1er septembre 2020 un document conjoint, «Joint Consultation Paper on ESG disclosures standards for financial market participants», qui suggère des règles pour présenter les informations relatives à la gouvernance, la responsabilité sociale, et à l'environnement dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ces règles, qui ont été élaborées conformément aux dispositions du Règlement de l'Union européenne, visent à renforcer la protection des investisseurs finaux, à améliorer les informations fournies aux investisseurs par une large gamme de participants au marché financier et de conseils financiers et à améliorer l'information procurée aux investisseurs concernant les produits financiers.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ABE – Communiqué de presse – 23 avril 2020

EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP (EFRAG)

Webinaire de l'EFRAG sur son projet de refonte du compte de résultat

L'EFRAG organise le 19 mai 2020 à 17 heures, une réunion de sensibilisation, en collaboration avec l'EFFAS, European Federation of Financial Analysts Societies, l'Association Belge des Analystes Financiers (ABAF) et l'IFRS Foundation, afin de débattre du contenu d'un exposé-sondage de l'IASB, «Présentation générale et Informations à fournir».

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFRAG - Communiqué de presse – 15 mai 2020

L'EFRAG publie sa lettre de commentaires finale sur l'amendement d'IFRS 16

L'EFRAG met en ligne la version finale de sa lettre de commentaires concernant l'exposé-sondage 2020/2 de l'IASB «Covid-19-Related Rent Concessions (Proposed amendment to IFRS 16)», qui propose de modifier la norme IFRS 16, de façon que les loueurs puissent évaluer si les allègements au titre des loyers accordés en raison de la crise liée à la pandémie de Covid-19 correspondent à une modification du contrat de location.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFRAG - Communiqué de presse – 13 mai 2020

FEDERATION EUROPEENNE DES COMPTABLES ET AUDITEURS POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EFAA)

Salvador Marin présente le rapport annuel 2019 de l'EFAA

Le rapport annuel 2019 de l'EFAA souligne l'action intensive menée par l'EFAA en vue d'informer et de communiquer avec ses membres et les parties prenantes et de délivrer des services de qualité élevée. L'activité de l'EFAA en 2019 a été dominée par trois événements clés : l'élection de son président, la commémoration de ses 25 ans d'existence et l'approbation de ses nouveaux statuts. Le rapport souligne parmi les réalisations de l'EFAA en 2019 la mise en application de son outil d'évaluation de la compétence numérique, Digital Competency Maturity Model – DCMM, destiné à aider les petits et moyens cabinets comptables à évaluer et à améliorer leur compétence numérique.

Il rappelle également le contrat prestigieux gagné par l'EFAA, en partenariat avec des universités européennes, qui lui a confié l'élaboration du matériel de formation théorique et pratique au reporting intégré pour les PME. Il rend compte par ailleurs du rapport, intitulé «Evidence on the Value of Audit for SMEs in Europe: Perspectives of Owner-Managers, Company Accountants and Directors», sur la valeur de l'audit des petites et moyennes entités en Europe.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFAA - Communiqué de presse – 12 mai 2020

L'EFAA présente une prise de position récapitulative de son action face à la pandémie de Covid-19

Suite à l'intense activité qu'elle a déployée dans le contexte de la pandémie de Covid-19, l'EFAA a établi un relevé de la situation de ses organismes membres sur ce thème.

L'EFAA considère qu'elle a un rôle de soutien auprès de ses membres, et, à travers eux, auprès des petits et moyens cabinets. Ce rôle est triple :

- fournir un forum en vue d'échanges fructueux et du développement d'une meilleure pratique ;
- fournir des informations à ses membres sur les développements et les politiques au niveau de l'Europe ;
- se faire le porte-parole permanent des petits et moyens cabinets.

Dans sa prise de position, l'EFAA recense les recommandations publiées pour aider les petits et moyens cabinets et leurs clients PME à gérer la crise liée à la pandémie de Covid-19.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFAA - Communiqué de presse – 12 mai 2020

L'ACTUALITE PAR PAYS

ALLEMAGNE

La WPK se prononce sur l'élaboration d'un Code européen des affaires

La WPK a mis en ligne sa position sur le projet d'élaboration d'un Code européen des affaires, dont l'objet est de pallier les difficultés liées à l'absence d'harmonisation des droits des Etats membres, qui nuit à la compétitivité des entreprises européennes, ainsi qu'à l'attractivité du marché européen pour les entreprises étrangères. La WPK focalise ses commentaires sur le Point 5.1, concernant le poids des services réglementés et des ordres professionnels pour réfuter fermement l'idée que les ordres professionnels constituent des obstacles à la liberté de circulation et pour louer la qualité des services qu'ils délivrent à leurs membres.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

WPK – Communiqué de presse – 6 mai 2020

BELGIQUE

Plaidoyer en faveur d'une niche fiscale pour les PME

L'Unizo, l'UCM, l'ITAA et l'IRE prônent la mise en place d'une niche fiscale plus accessible et plus large pour l'ensemble des PME. Dans un communiqué de presse conjoint, l'Union des entrepreneurs indépendants (Unizo), l'Union des représentants des indépendants et des PME francophones (UCM), l'Institut des conseils fiscaux (ITAA) et l'IRE préconisent d'encourager les citoyens, y compris les chefs d'entreprise, à sauver leur PME avec leur épargne en développant plus largement le dispositif de niche fiscale pour les PME, pour leur permettre de survivre à la crise liée à la pandémie de Covid-19 et éviter les faillites en chaîne.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IRE - Communiqué de presse – 30 avril 2020

CANADA

Le CNAC consulte sur son projet de norme ISA 600 (révisée) pour le Canada

Le Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) met en consultation jusqu'au 11 septembre 2020 un projet dans lequel il propose d'adopter la norme ISA 600 (révisée), moyennant des modifications appropriées pour tenir compte des particularités du contexte canadien. Le projet présente notamment les raisons des changements ; les principales questions d'intérêt public ; les objectifs des modifications proposées ; un lien vers l'exposé-sondage de l'IAASB conduisant à des notes explicatives, ainsi qu'à une traduction française de l'exposé-sondage ; une description de la procédure suivie par le CNAC en vue de l'adoption des normes ISA, ainsi qu'une analyse des modifications substantielles qui sont proposées pour le Canada.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

CPA Canada - Communiqué de presse – 11 mai 2020

ETATS-UNIS

Auditer en temps de pandémie : six points à privilégier

Alors que chacun tente de se soustraire aux impacts de la pandémie de Covid-19, le rôle de l'auditeur comme protecteur des marchés financiers n'a jamais été aussi important. Un grand nombre d'audits

des comptes au titre d'exercices clos au 31 décembre 2019 sont en cours et l'AICPA identifie six sujets sur lesquels l'auditeur doit focaliser son attention :

- la mise en œuvre à distance des procédures d'audit ;
- la continuité de l'exploitation ;
- la mise en exergue d'un point (emphasis of matter) pour attirer l'attention sur un point critique lié au Covid-19 ;
- les limitations à l'étendue des travaux ;
- les événements postérieurs ;
- les risques et incertitudes.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Journal of Accountancy – 15 mai 2020

Les CPA américains face à la mise en application des nouvelles normes de rapport d'audit

Les nouvelles normes relatives au rapport d'audit aux Etats-Unis ont été élaborées en vue, d'une part, d'améliorer la valeur communicative du rapport publié par l'auditeur, et d'autre part, d'aligner les normes d'audit généralement admises aux Etats-Unis (GAAS) sur les normes de l'IAASB de l'IFAC et du PCAOB. La pandémie de Covid-19 ayant mis à mal les ressources des cabinets d'audit nécessaires à leur mise en application, l'ASB a publié le SAS 141 qui diffère leur date d'application. Journal of Accountancy dresse le bilan des points du SAS 141 à prendre en compte par les CPA avant de décider de reporter la date d'application des normes SAS 134 à SAS 140, afin d'éviter toute confusion et de se mettre en conformité avec les règles applicables selon leur situation.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Journal of Accountancy – 14 mai 2020

PAYS-BAS

Deux maitres d'œuvre nommés pour superviser la réforme de l'audit

En 2018, le gouvernement néerlandais avait nommé une commission, CTA, chargée d'effectuer une évaluation critique du secteur de la comptabilité et de l'audit et d'élaborer des propositions sur son devenir. Cette commission a rendu ses premières conclusions en octobre 2019 et le Ministre des finances néerlandais vient de nommer deux maitres-d'œuvre qui, dans le cadre d'un mandat de trois années et demi, à compter du 1er mai 2020, seront chargés de veiller sur la mise en œuvre des recommandations préconisées. Le débat sur la réforme de l'audit, initialement prévu le 22 avril 2020 a été repoussé suite à la pandémie de Covid-19.

Pour en savoir plus [cliquez ici \(en néerlandais\)](#)

Les professionnels comptables inquiets des risques de fraude sur les aides salariales

Aux Pays-Bas, suite à la pandémie de Covid-19, toutes les entreprises ont perçu des pouvoirs publics des subventions pour les aider à s'acquitter de leurs charges salariales. Elles vont par suite avoir besoin du rapport et de l'opinion d'un professionnel comptable / auditeur pour être en mesure de déposer leurs états financiers. Pour le moment, nul ne sait précisément ce qui doit figurer dans ce rapport, dénommé rapport NOW, ni quelles normes doivent être appliquées. La profession néerlandaise est en pourparlers avec les pouvoirs publics afin de trouver une façon de pallier l'absence de normes et aussi de gérer le risque que des fraudes n'entachent ces versements.

Pour en savoir plus [cliquez ici \(en néerlandais\)](#)

ACE - Audit Policy - 7 mai 2020

PORTUGAL

La CMVM publie ses nouvelles recommandations sur les indicateurs de qualité de l'audit

En janvier 2020, la Comissão do Mercado de Valores Mobiliários, (CMVM), en charge de la supervision de l'audit au Portugal, a publié de nouvelles recommandations concernant les Indicateurs de qualité de l'audit au Portugal. Ces recommandations, applicables aux audits relatifs à l'exercice 2019, établissent les huit indicateurs de qualité de l'audit suivants :

- heures d'audit ;
- charge de travail des associés ;
- expérience ;
- formation ;
- taux de rotation ;
- temps passé par phase de l'audit ;
- conclusions des contrôles de qualité internes et externes ;
- fonctions de contrôle de qualité.

La CMVM publie désormais la traduction en anglais de ces recommandations.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE – Audit Policy – 7 mai 2020

ROYAUME-UNI

Gouvernance d'entreprise et Covid-19 : le FRC veille sur la qualité du reporting

Le FRC poursuit son activité de supervision de la gouvernance d'entreprise et des pratiques de reporting, dans le contexte spécifique de la pandémie de Covid-19. Il compte publier pendant l'été son évaluation initiale des bonnes pratiques, puis plus tard, sa revue annuelle de la gouvernance d'entreprise afin d'évaluer la qualité des pratiques de reporting concernant notamment les parties amendées du Code de gouvernance. En vue de sa transition vers le nouveau régulateur, ARGA, l'équipe dédiée du FRC a été renforcée avec deux nouveaux postes de cadres supérieurs.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse – 14 mai 2020

Le FRC actualise ses recommandations sur la gouvernance et les rapports des entreprises

Le FRC met en ligne une mise à jour de ses recommandations sur la gouvernance et les rapports des entreprises et notamment sur leurs rapports provisoires, pour faire suite aux incertitudes sans précédent qui affectent leurs activités et leurs perspectives. Le FRC encourage les entreprises à faire usage du report entre 4 et 6 mois de la date limite de publication des comptes annuels audités, annoncé par la FCA. Dans ce document, le FRC met en évidence les domaines de focalisation à privilégier par les conseils d'administration afin de maintenir une gouvernance d'entreprise forte et de fournir des recommandations de haut niveau sur quelques-unes des questions les plus omniprésentes lors de l'élaboration du rapport annuel et des autres rapports de l'entreprise.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse – 12 mai 2020

La pandémie de Covid-19 va rebattre les cartes du recrutement dans le secteur de la comptabilité

Les recruteurs exhortent le secteur de la comptabilité à profiter de la reprise qui va succéder à la pandémie de Covid-19 pour rebattre les cartes et gérer les problèmes de recrutement préexistants. Dès avant la crise sanitaire, on assistait en Ecosse à une pénurie de professionnels comptables conduisant des professionnels fraîchement diplômés à dépasser la barre des 40 000 £ de salaire moyen. Lors de la publication de sa huitième enquête sur les salaires en avril 2020, Core-Asset mettait

déjà en garde le secteur contre un certain nombre de vents contraires, dont l'insuffisance de planification de la succession, au cœur de la pénurie actuelle de cadres professionnels. La pandémie ne va que renforcer les effets induits de ces insuffisances et requérir des aménagements et restructurations inévitables, notamment sur les questions de télétravail et de flexibilité des horaires.
[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

International Accounting Bulletin – 12 mai 2020

EVENEMENTS ET CONFERENCES

ACCOUNTANCY EUROPE (ACE)

Webinaire, le 10 juin 2020, de 13 h à 14 h 30

L'action de l'Union européenne contre la criminalité financière : pleins feux sur le Plan d'action anti-blanchiment

ACE annonce la tenue d'un webinaire, le 10 juin 2020, de 13h à 14 h 30, consacré à l'action de l'Union européenne contre la criminalité financière : pleins feux sur le Plan d'action anti blanchiment.

Parmi les thèmes qui seront débattus figurent les questions suivantes :

- Quels aspects doivent être réglementés ?
- Comment parvenir à la mise en œuvre effective de cette réglementation dans l'ensemble de l'Union européenne ?
- Quels secteurs ont besoin d'être mieux couverts ?
- Comment les auditeurs peuvent-ils contribuer à lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ?

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)